



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

Génération Seniors 106

Rue des Moineaux, 17-19 – 1000 Bruxelles – Tél. : 02 546 15 30 – fsp@solidaris.be

- Sortie-Théâtre
- Séjours 2024





NOS COORDONNÉES

Fédération Socialiste des Pensionnés de Bruxelles asbl
Rue des Moineaux 17-19
1000 Bruxelles
Téléphone : 02 546 15 30
E-mail : fsp@solidaris.be
Site internet : www.solidaris-brabant.be
N° de compte bancaire : BE 19 2100 5945 7012

NOTRE ACCUEIL

Rue du Midi, 118
1000 Bruxelles (rez-de-chaussée)
(ouvert en semaine de 8h30 à 12h et de 13h à 15h)

ÊTRE MEMBRE, DEUX POSSIBILITÉS :

1. Vous pouvez devenir **membre d'une (ou plusieurs) section(s) locale(s)**. Dans ce cas, contactez le (la) responsable de la section désirée pour procéder à l'inscription. En tant que membre d'une section locale, vous pouvez participer aux activités de celle-ci et de la Fédération, ainsi que recevoir le trimestriel Génération Seniors.
2. Vous pouvez devenir **membre « individuel »**. Dans ce cas, renvoyez-nous la fiche d'inscription dûment complétée qui se trouve dans notre brochure. En tant que membre individuel, vous pouvez participer aux activités de la Fédération et recevoir le trimestriel Génération Seniors.

COTISATION :

1. En tant que **membre d'une (ou plusieurs) section(s) locale(s)**, renseignez-vous auprès du responsable pour le paiement de la cotisation. Chaque section ayant ses habitudes au niveau du paiement et de la remise de la carte, il nous est impossible de vous donner une marche à suivre précise.
2. En tant que **membre « individuel »** : le montant est fixé à 3€ par personne payable par virement bancaire sur le compte n°BE19 2100 5945 7012 de la FSP asbl. Votre nouvelle carte de membre vous sera envoyée par courrier dès réception de votre paiement. Si vous ne désirez plus faire partie de l'association ou que vous êtes devenu membre d'une section locale durant l'année, ayez l'amabilité de nous donner un coup de téléphone au 02 546 15 30 afin de tenir nos fichiers à jour.

LA CARTE DE MEMBRE :

La carte de membre FSP comporte principalement 4 mentions :

La validité : il s'agit de l'année civile durant laquelle votre carte est valable.

La section : le nom de la section locale à laquelle vous êtes inscrit est également mentionné. Si vous êtes membre « individuel », la mention « néant » apparaît.

Le numéro de membre : très important, celui-ci se compose de 7 chiffres. En tant que membre d'une section, les deux premiers chiffres sont « 33 », tandis que le numéro des membres individuels commence par « 34 ». Ce numéro vous sera demandé lors de chaque inscription à une activité.

Le nom et le prénom du membre : à chaque fois que vous vous inscrivez pour une activité, votre carte de membre doit être présentée. En cas de perte ou de vol, n'hésitez pas à contacter la FSP afin d'en recevoir un duplicata gratuit.

Cette carte de membre est donc importante à plus d'un titre : d'une part, elle atteste que vous figurez parmi les membres de la FSP, et d'autre part, elle vous permet de participer aux activités de votre section ainsi qu'à celles de la FSP (les activités sont en effet uniquement réservées aux membres).

COLOPHON

Comité de rédaction J. Bertrand, R. Buyens, F. Claes, J. Deveen, A. Dero, Y. Engels, H. Leclercq, R. Lejeune, F. Miroir, N. Oued, R. Robert, J.-P. Wauters, J. Van Roy.

Conception graphique : mordicus.be, **Impression** : AZ Print, **Tirage** : 2 600 exemplaires.

EDITORIAL



Après notre gala de novembre qui fut un beau succès, la Fédération vous invite à découvrir nos prochains rendez-vous culturels comme la pièce « le crime de l'Orient-Express », la visite de la ville de Mons mais aussi de belles destinations de détente. Nos sections locales ont également organisé quelques rendez-vous de convivialité. Au plaisir de vous y retrouver! La Fédération vous souhaite déjà d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Président,
Henri Leclercq

TABLE DES MATIÈRES

P. 3	Éditorial
P. 4	Sortie Théâtre
P. 5	Excursion de mars
P. 6	Séjours
P. 8	Conditions générales
P. 9	Fiche d'inscriptions
P. 10	Échos des activités
P. 14	Nouvelles des sections locales



Le Crime de l'Orient-Express

Un vent nouveau est venu balayer la traditionnelle Revue de fin d'année au Théâtre Royal des Galeries pour laisser place à une adaptation théâtrale exceptionnelle du grand classique d'Agatha Christie.

Pour son 70^{ème} anniversaire, le Théâtre des Galeries vous convie à une balade inquiétante et amusante à l'intérieur du plus célèbre des trains... Un train plein de suspects remarquables et un alibi pour chacun, c'est le mystère parfait pour Hercule Poirot, enquêteur atypique, rusé et belge!

Dans cette histoire tirée du célèbre roman d'Agatha Christie, Hercule Poirot prend l'Orient-Express pour rentrer d'Istanbul à Londres mais alors que le train se retrouve bloqué par la neige dans les montagnes yougoslaves, un meurtre est commis. Les passagers sont tous suspects et le célèbre détective se lance dans une course contre la montre pour identifier l'assassin, avant qu'il ne frappe à nouveau.

Agatha Christie, dont on connaît l'étendue du savoir-faire, mène l'intrigue avec une maîtrise quasi mathématique. Cette grande dame du suspense, avec sa précision légendaire, embrouille les pistes et entremêle les fils de l'histoire dans une progression dramatique certaine, pour ne révéler la solution qu'avec une lenteur voulue et une habileté presque démoniaque. Elle nous subjugué par sa logique, son mystère et son ambiance et déploie des connaissances psychologiques hors du commun.

L'adaptation de Ken Ludwig, sans conteste le plus célèbre dramaturge contemporain américain, gère habilement le puzzle d'Agatha Christie, nous déplaçant rapidement d'une révélation à l'autre.

Un trajet de première classe!

Avec Catherine Conet, Laura Fautré, Margaux Frichet, Mathilde Bourguet, Cécile Van Snick, Bruno Georis, David Leclercq, Jef Rossion, Robin Van Dyck et Arnaud Van Parys dans le rôle d'Hercule Poirot. Mise en scène de Fabrice Gardin

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Date:

➤ **Dimanche 21 janvier 2024** à 15h

Rendez-vous:

➤ Théâtre des Galeries,
Galerie du Roi à 1000 Bruxelles

Prix (tarif préférentiel):

➤ 23€, place en parterre

Inscription:

➤ l'inscription au préalable est **obligatoire**.

Il suffit de nous renvoyer la fiche d'inscription en page 9 ou de passer à notre accueil (de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h00), rue du Midi, 118 à 1000 Bruxelles).

Vous pouvez également vous inscrire par téléphone (02 546 15 30).

Les places sont limitées!

Les tickets d'entrée seront remis sur place uniquement aux personnes inscrites.

EXCURSION

© JP Remy



Excursion à Mons

Mons, une ville riche en histoire et en mystères, regorge de mythes et de légendes cachées qui ont traversé les siècles. Au cœur de cette cité belge se cache un monde fantastique où les légendes prennent vie...



Le matin: «Sur les traces des mythes et légendes de Mons»

Tout le monde connaît Mons mais certainement pas celle que nous avons décidé de vous faire découvrir. À travers cette visite guidée pédestre, nous démêlerons le vrai du faux. L'une des légendes les plus célèbres de Mons est celle du Doudou, un événement annuel qui remonte à plus de 600 ans. Selon la légende, Saint Georges, le saint patron de la ville, aurait combattu un dragon féroce pour sauver la population de Mons. Chaque année, lors de la Ducasse, les habitants revivent cette bataille en reconstituant le combat entre Saint Georges et le dragon. Cet événement est empreint de traditions et de superstitions et est considéré comme un véritable symbole de la ville. Un conseil, quand vous promènerez dans les rues de Mons, gardez l'œil ouvert et laissez-vous emporter par ces célèbres histoires qui donnent vie à la cité.

Le midi: à table!

Un repas vous sera servi au restaurant «L'Art des Mets».

Menu:

*Filets de maquereaux, choux pluriels et vinaigrette à l'estragon et au miel
Suprême de pintade farci au foie gras, pommes grenailles rôties
à la graisse d'oie
Dessert gourmand avec son café
Boissons incluses: 1/4 vin, eau et café*

L'après-midi: temps libre

Après une matinée riche en découverte, l'après-midi, vous sera offert un temps libre pour apprécier à votre rythme la Grand-Place de Mons.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Dates et lieux de départ :

➤ **Le mardi 12 mars 2024:**

7h45 à Bruxelles (Gare Centrale – Bd de Berlaimont 14 en face de la Banque Nationale),

8h15 à Berchem-Sainte-Agathe (Gare – croisement rue Bois des Iles et ch. de Gand, bus 84-87, tram 82),

➤ **Le mardi 19 mars 2024:**

7h45 à Forest/St-Gilles le long du parc à l'arrêt Stib bus 37 (av. Besme numéros 91-93),

8h15 à Anderlecht (parking de l'hôpital Bracops, rue René Henry).

➤ **Le mardi 26 mars 2024:**

7h30 à Evere (square Hoedemaekers – devant la maison communale),

8h00 à Etterbeek, avenue de la Force Aérienne, quartier casernes, arrêt Stib Arsenal (bus 34, tram 7 - 25) et à

8h30 à Woluwe-Saint-Pierre (place de l'Orée)

Prix:

➤ 62€ par personne (transport, visite guidée, repas 3 services et boissons incluses prévues dans le menu).

Pour s'inscrire :

Il suffit de nous renvoyer la fiche d'inscription en page 9 ou de passer à notre accueil (de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h00) à la rue du Midi 118 à 1000 Bruxelles – rez-de-chaussée.

Vous pouvez également vous inscrire par téléphone (02 546 15 30)

Les places sont limitées !

SÉJOURS



Détente à La Baule

1150 €

DU 11 MAI AU 18 MAI 2024 – 8 JOURS ET 7 NUITS

La Baule est une station balnéaire située sur la côte atlantique : belle époque, patrimoine et terroir seront les ingrédients de ce séjour de détente.

Jour 1 Départ le matin en car depuis Bruxelles jusqu'à la **Baule** (795km). Arrivée en début de soirée à l'hôtel*** « Les Pléiades » au cœur de la baie de la Baule. A 50 m de la plage et à 10 minutes à pied du centre, l'hôtel vous accueille dans une propriété de charme du début du siècle dans un parc ombragé. Un restaurant, un bar et un espace bien-être (piscine couverte) complètent l'infrastructure. Les chambres sont desservies par ascenseur et sont équipées de la télévision et du wifi. Apéritif de bienvenue, installation dans les chambres, dîner et nuitée.

Jour 2 Petit déjeuner. Matinée libre. Déjeuner. Départ pour **Batz sur Mer**, traversée du bourg de paludiers connu pour son église St-Guénolé. Découverte de la **Presqu'île du Croisic**, petite cité de caractère sur les quais animés. Temps libre accordé avant d'apprécier la côte sauvage toute dénichetée par ses falaises de rochers. Arrêt dégustation dans une biscuiterie artisanale. Dîner et nuitée.

Jour 3 Petit déjeuner. Direction **Guérande**. Après un aperçu autour des remparts de Guérande en car, découverte pédestre des ruelles pavées de cette cité médiévale, des maisons cossues en pierre, de la collégiale et de l'histoire de la 2e ville d'art et d'histoire du département. Traversée du site classé et protégé des marais salants avec commentaires sur les circuits de l'eau entre l'océan et la récolte de l'or blanc : la fleur. Déjeuner. Après-midi libre à l'hôtel, dîner et nuitée.

Jour 4 Après le petit déjeuner, départ pour **La Brière**, connue pour ses marais, sa faune et sa flore préservées. Découverte de **Kerhinet**, village de chaumières. Nous saurons tout sur le travail du chaume, les coutumes et traditions. Ensuite promenade en chaland sur le marais pour explorer la faune et flore. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, traversée du pont de **St-Nazaire** et arrêt à **Mindin** pour admirer le panorama. Temps libre sur les quais de Pornic. Au retour, passage au niveau des chantiers navals de St-Nazaire. Retour, dîner et nuitée.

Jour 5 Petit déjeuner. Découverte de **Pornichet**, avec quelques villas art déco du littoral et du port de plaisance avant de flâner sur le marché local. Déjeuner. L'après-midi, temps libre. Dîner et nuitée.

Jour 6 Petit-déjeuner. Le matin, direction **La Turballe** pour un exposé sur la pêche au chalut, de ces poissons blancs et bleus vus de la criée aux étals du marché. Découverte de la petite cité de **Piriac** aux ruelles fleuries autour de son port de plaisance. Déjeuner. Après-midi temps libre. Dîner et nuitée.

Jour 7 Petit déjeuner. Direction **Piriac** à la rencontre d'un ostréiculteur qui nous partagera sa passion du métier. Dégustation. Déjeuner. Après-midi libre. Dîner et nuitée.

Jour 8 Petit-déjeuner. Départ vers Bruxelles. Déjeuner à mi-parcours. Arrivée à Bruxelles en soirée.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le prix par personne comprend :

- le transport A/R et sur place en autocar,
- le logement en chambre double,
- la pension complète du repas du soir du 1er jour au déjeuner du dernier jour,
- les boissons à table (vin et eau, le café le midi),
- les excursions et visites prévues selon le programme,
- l'assurance annulation,
- les services d'un accompagnateur au départ de Bruxelles,
- le verre de bienvenue.

Le prix ne comprend pas :

- le supplément en chambre individuelle (175€)
- les dépenses personnelles
- les pourboires éventuels.

Remarque importante

- La carte d'identité en règle de validité suffit.
- Prévoir un pique-nique pour le déjeuner du premier jour.
- Chaque participant est responsable du port de son bagage et doit être capable de le transporter lors du voyage.
- Le lieu de séjour offre un service résidence (le linge de toilettes est fourni mais n'est pas changé quotidiennement)
- Être en ordre de mutuelle pour bénéficier de l'assistance MUTAS à l'étranger.

Le programme du séjour est communiqué à titre purement indicatif. L'organisateur se réserve donc le droit de modifier celui-ci.

SÉJOURS



Détente en Italie à Lido Di Jesolo 1280 €

DU 22 AU 29 SEPTEMBRE 2024 - 8 JOURS, 7 NUITS

Dans la région de Venise, Lido Di Jesolo rima avec soleil et promenade au bord de la mer.

Lido Di Jesolo

Lido Di Jesolo est une station balnéaire située sur la côte adriatique, dans la région de Vénétie, en Italie. Elle se trouve à environ 30 km au nord-est de Venise. Le départ s'effectue depuis l'aéroport de Zaventem le matin pour le vol direct vers Venise. Vous quitterez l'hôtel le matin du dernier jour avec une arrivée prévue à Zaventem en milieu d'après-midi.

L'hôtel

L'hôtel Imperia 3*sup est un hôtel moderne situé sur la rue centrale « Via Bafile », une zone piétonne qui offre loisirs, boutiques, restaurants et bars permettant de découvrir la ville sous toutes ses facettes. Vous aurez accès à la plage privée de l'hôtel, toute proche (100m) pour profiter de l'Adriatique. Soucieux de vous offrir le meilleur, le restaurant propose une cuisine à base de produits locaux et frais.

Les excursions

Voici les excursions prévues durant ce séjour :



Venise: Une journée complète sera consacrée à Venise. Départ en bateau vers le ponton le plus proche de San Marco – Cormoldi. Visite guidée de la ville de Venise au décor unique au monde qui se distingue totalement des autres villes italiennes. Visite du **Palais des Doges** et de la **Basilique St-Marc**. L'après-midi libre, permettant de continuer de visiter la ville, de faire des emplettes ou encore de se promener à son rythme.

Concordia Sagittaria: Un après-midi sera dédié à la visite de Concordia Sagittaria, la « Pompei du Nord », connue pour ses célèbres fouilles archéologiques romaines. Idéale pour les amateurs d'histoire, de nature et de culture, la visite vous fera explorer les vestiges de l'ancienne cité romaine et profiter des paysages pittoresques.

Après-midi œnologique

La Vénétie est connue pour ses vins blancs, en particulier le Prosecco et le Soave. Visite d'une cave avec dégustation de vins.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le prix par personne comprend :

- le transport A/R et sur place en autocar,
- le logement en chambre double,
- la pension complète du repas du soir du 1er jour au déjeuner du dernier jour,
- les boissons à table (vin et eau, le café le midi),
- les excursions et visites prévues selon le programme,
- l'assurance annulation,
- les services d'un accompagnateur au départ de Bruxelles,
- le verre de bienvenue.

Le prix ne comprend pas :

- le supplément en chambre individuelle (204€)
- les dépenses personnelles
- les pourboires éventuels.

Remarque importante

- La carte d'identité en règle de validité suffit.
- Prévoir un pique-nique pour le déjeuner du premier jour.
- Chaque participant est responsable du port de son bagage et doit être capable de le transporter lors du voyage.
- Le lieu de séjour offre un service résidence (le linge de toilettes est fourni mais n'est pas changé quotidiennement)
- Être en ordre de mutuelle pour bénéficier de l'assistance MUTAS à l'étranger.

Le programme du séjour est communiqué à titre purement indicatif. L'organisateur se réserve donc le droit de modifier celui-ci.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscription

1. Le voyageur est tenu de retourner par courrier le formulaire d'inscription complété, daté et signé à la FSP Bruxelles asbl, rue des Moineaux, 17-19 à 1000 Bruxelles.
2. Le nombre de places disponibles est limité. Les inscriptions seront prises dans l'ordre chronologique de réception du formulaire d'inscription.
3. L'organisateur adressera une confirmation écrite de l'inscription, et ce dans les quinze jours à dater de la réception des formulaires d'inscription.

Païement

4. Le voyageur est tenu de payer, dans les quinze jours de la réception de la confirmation écrite de son inscription, 30% du prix total du voyage à titre d'acompte. Il utilisera, pour ce faire, le virement qui lui sera remis. A défaut de paiement de l'acompte dans les délais prévus, l'inscription sera annulée automatiquement.
5. Le solde sera versé au plus tard 30 jours avant le départ, à l'invitation de l'organisateur.

Annulation par le voyageur

6. Le voyageur est tenu d'aviser immédiatement l'organisateur de l'annulation et de lui adresser une confirmation écrite. La date de réception de l'annulation écrite sera la date de l'annulation. Les annulations postérieures à la date du départ ne seront pas prises en considération.

Il a été souscrit une assurance-annulation pour chaque destination. Les modalités d'intervention de l'assurance-annulation varient selon le séjour. Ces modalités peuvent s'obtenir sur demande. En tous les cas, l'assurance interviendra pour un montant équivalent au prix de la participation en cas d'annulation du voyage due :

- 1) à la maladie, à l'accident ou au décès de l'assuré, de son conjoint, d'un parent ou allié jusqu'au deuxième degré, de son compagnon de voyage, ou de la personne cohabitant habituellement avec l'assuré;
- 2) à des dégâts importants aux biens appartenant à l'assuré ou à son compagnon de voyage, nécessitant impérativement sa présence;

Dans tous ces cas, il faudra remettre à l'organisateur soit un certificat médical, lorsque sont invoqués des motifs d'ordre médical, soit une preuve écrite des dégâts subis.

Sous réserve d'acceptation du dossier par la compagnie d'assurance, il sera accordé au voyageur un remboursement en cas d'annulation.

La différence éventuelle entre le prix total du voyage et le montant versé à la compagnie restera définitivement à charge du voyageur.

7. Lorsque le voyageur rompt le contrat en dehors des conditions de l'assurance-annulation :

- pour les annulations jusqu'à 2 mois avant le départ, l'acompte sera retenu;
- pour les annulations entre 2 mois et un mois avant le départ, 50% du prix total sera retenu;
- pour les annulations entre 1 mois et 10 jours avant le départ, 75% du prix total sera retenu;
- pour les annulations entre 10 jours ou moins avant le départ, la totalité du prix du voyage sera retenue;

8. Sans préjudice de ce qui est stipulé aux articles 6 et 7, en cas d'annulation une somme forfaitaire de 25 € restera définitivement acquise à l'organisateur, pour la couverture des frais d'administration engagés.

Annulation par l'organisateur

9. L'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage, par écrit, jusqu'à 21 jours avant la date de départ si le nombre minimum de participants préconisé n'est pas atteint. Dans ce cas, l'organisateur remboursera immédiatement les sommes déjà reçues sans que le voyageur puisse faire valoir des droits à une quelconque indemnité.

Plaintes

10. Le voyageur est tenu d'aviser immédiatement, de façon appropriée et pouvant servir de preuve, le préposé de toute plainte éventuelle afin de permettre d'y remédier. Dans le cas où une plainte n'aurait pas pu être solutionnée de façon satisfaisante sur place, le voyageur est tenu, sous peine de non recevabilité, d'adresser sa plainte au moyen d'une lettre recommandée à la poste, à l'organisateur et ce, dans un délai d'un mois suivant la fin du voyage.

Révision du prix

11. Le prix pourra être revu jusqu'à 20 jours calendrier avant la date du départ, pour autant que la révision du prix soit la conséquence d'une modification:

- 1) des cours de change se rapportant au voyage et/ou
- 2) des frais de transport, en ce compris les frais de carburant et/ou
- 3) des droits et taxes dus pour certains services

Exclusion

12. L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription de personnes, pour des motifs qui lui sont propres. De même, l'organisateur se réserve le droit d'exclure de toute participation ultérieure à des initiatives de séjour ainsi que de renvoyer chez lui et à ses propres frais, tout voyageur qui, selon l'appréciation de ses préposés, entrave l'esprit de groupe.

Cessibilité

13. Le voyageur peut céder son voyage, jusqu'à 5 jours avant le départ, à une tierce personne pour laquelle l'organisateur aura explicitement marqué son accord.

Responsabilité

14. Tout accident survenu à l'occasion et au cours du voyage, et susceptible d'engager éventuellement la responsabilité civile de l'organisateur, sera communiqué immédiatement de façon appropriée et pouvant servir de preuve au préposé de l'organisateur et sera également confirmé par écrit, au moyen d'une lettre recommandée à la poste, au plus tard dans une période d'un mois suivant la fin du voyage.

15. L'organisateur ne peut être tenu responsable de la perte, du vol ou des dégâts aux objets appartenant au voyageur.

16. Le déplacement vers et depuis le point de rassemblement se fera aux risques et aux frais du voyageur.

17. Le voyageur est responsable des dégâts occasionnés par la faute du voyageur à l'organisateur ou à ses préposés. La notion de faute sera jugée par rapport au comportement normal d'un voyageur.

Assurances

18. Selon la destination, il est souscrit une assurance assistance séjour et frais médicaux.

L'inscription au voyage implique que le voyageur accepte les conditions reprises dans ladite police d'assurances. Le voyageur pourra, sur simple demande, venir prendre connaissance de ladite police d'assurances dans les bureaux de l'organisateur et, s'il le souhaite, en obtenir une copie.

FICHE D'INSCRIPTION

DEVENIR MEMBRE

Je désire devenir membre d'une section locale, je contacte alors le responsable de la section en question via les coordonnées reprises à l'arrière de la brochure.

Je désire devenir membre « individuel » de la FSP (Inutile si vous êtes membres d'une section locale).

Je suis membre de Solidaris Brabant (306), je joins une vignette d'identification mutuelle et je verse dès à présent la somme de 3 €. Je recevrai ma carte de membre dans la quinzaine suivant mon paiement.

Je ne suis pas membre de Solidaris Brabant, je verse dès à présent la somme de 3 €. Je recevrai ma carte de membre dans la quinzaine suivant mon paiement.

NOM: _____

PRÉNOM: _____

DATE DE NAISSANCE: _____

RUE, N°: _____

CODE POSTAL: _____

COMMUNE: _____

N° D'AFFILIATION SOLIDARIS BRABANT (306): _____

N° DE TÉLÉPHONE: _____

E-MAIL: _____

Je souhaite recevoir la newsletter.

ACTIVITÉS & SÉJOURS

la sortie théâtre «Le crime de l'Orient-Express»

l'excursion à Mons

Mardi 12 mars 2024

7h45 – Bruxelles

8h15 – Berchem-Sainte-Agathe

Mardi 19 mars 2024

7h45 – Forest/St-Gilles

8h15 – Anderlecht

Mardi 26 mars 2024

7h30 – Evere

8h00 – Etterbeek

8h30 – Woluwe-St-Pierre

le séjour «Détente à la Baule»

chambre double avec n° membre FSP :.....

chambre single

Je suis seul(e) mais désire partager ma chambre avec une personne du même sexe

le séjour «Détente en Italie»

chambre double avec n° membre FSP :.....

chambre single

Je suis seul(e) mais désire partager ma chambre avec une personne du même sexe

NOM: _____

PRÉNOM: _____

N° TÉLÉPHONE: _____

N° MEMBRE F.S.P.: _____

J'indique le NOM et PRENOM tels qu'ils figurent sur ma carte d'identité pour éviter que les frais de modification éventuelle exigés par les compagnies aériennes ne me soient répercutés.

Je n'envoie pas d'argent pour l'instant. Je verserai l'acompte dès réception de la confirmation d'inscription.

SIGNATURE :

Fiche d'inscription à renvoyer dûment complétée à la FSP par courrier (rue des Moineaux, 17-19 à 1000 Bruxelles) ou par e-mail (fsp@solidaris.be).



Notre voyage en Costa Dorada avec la Fédération

A notre arrivée, un beau ciel bleu nous attendait et ne nous a pas quittés pendant tout le séjour en Catalogne. Après avoir pris possession de nos belles chambres, nous pouvions admirer la plage de sable fin et la mer depuis notre balcon. Devant l'hôtel il y a une rue piétonne, donc pas de bruit de voitures et par conséquent pas de pollution, mais bien des boutiques, cafés, glaciers et restaurants à volonté ! Au marché de Calafell, nous avons également pu se procurer quelques souvenirs.

Lors de notre visite du musée consacré à Antoni Gaudi à Reus, nous avons appris qu'étant tout jeune, Gaudi s'habillait comme un dandy. Mais en vieillissant, Antoni vivait comme un pauvre dans son atelier, portant des vêtements vieux et usés, à tel point qu'on le prenait parfois pour un mendiant,

comme ce fut malheureusement le cas lors de l'accident qui provoqua sa mort. Dans la ville, nous avons pu admirer des belles façades qui font le charme de Reus.

Quant à notre visite de Tarragone, nous avons pu apercevoir avant d'arriver à la ville, le Pont du Diable, superbe aqueduc romain qui amenait l'eau à Tarragone. Arrivés dans la ville, nous avons admiré le magnifique cirque romain, où se déroulaient les courses de chevaux et de chars et qui présente la particularité d'avoir été construit à l'intérieur de la ville. On a également pu contempler la très belle cathédrale qui se trouve au sommet d'une volée de marches. Dommage que l'on n'ait pas eu le temps de visiter l'intérieur et le cloître.

Lors de l'excursion à Cambrils, nous avons fait une petite promenade le long de sa très belle plage et nous avons eu l'occasion de flâner dans la ville et faire quelques achats. Ensuite, en car, nous avons longé le magnifique littoral de Salou long de 14 km répartis en 9 plages et criques.

Votre accompagnatrice **Stéphanie**



ÉCHOS DES ACTIVITÉS



Au soleil avec la section de **Molenbeek**

Après avoir déjà passé de très bonnes vacances à Rhodes au mois de mai, nous sommes repartis en septembre avec 18 de nos membres en Algarve.

Très belle région au Sud du Portugal ! Quelle belle surprise de découvrir ce bel hôtel composé de +- 30 bungalows de chacun 38 chambres dans un domaine de 3 hectares. Pour arriver à notre chambre, on pouvait être conduit par une voiturette de golf. Il y avait 2 belles piscines, 3 beaux restaurants et tous les sports possibles et inimaginables pour les courageux.

Une belle promenade nous amenait vers la falaise et nous avons fait de belles excursions avec notre tour opérateur. Sans oublier les apéros qui nous permettaient de passer des moments en toute convivialité tous ensemble !

Ces vacances ont permis à chacun d'être à la fois encadré dans des activités mais aussi d'avoir des moments de liberté pour faire ce qu'il voulait. Nous espérons pouvoir remettre cela très bientôt.

Pour le comité, **Alice Dero**



Excursion à Rochehaut avec la section de **St-Gilles**

Cette journée était bien chargée pour nos seniors st-gillois. Le matin, nous avons visité la brasserie et nous avons eu droit à une dégustation de bières qui a particulièrement plu à nos fins connaisseurs. Après notre exposé, un délicieux repas 3 services nous attendait. Une petite pause qui nous a permis de partager ce que nous avons retenu de notre matinée et nos connaissances en matière de bière. A Rochehaut se trouve un parc animalier de plus de 40 hectares, c'est donc tout naturellement que nous avons décidé de le traverser en train pour admirer à notre rythme la beauté de la faune et la flore. Après ce petit tour en train, chacun était libre de clôturer son après-midi au gré de son envie, pause à une terrasse et/ou visite de la boutique ardennaise.

Je remercie mes fidèles membres qui me transmettent toujours autant de peps à chaque rencontre, c'est grâce à votre énergie positive que je continuerai de vous accompagner.

Pour le comité, **Yvette Engels**

ÉCHOS DES ACTIVITÉS



Excursion à Treignes avec la section d'Anderlecht

Le vendredi 22 septembre 2023, le Senior's Club a organisé un voyage exceptionnel en remontant le temps dans les années 1900 !

Accompagné d'une ambiance musicale, nous sommes partis à la découverte d'une démonstration de forge et maréchalerie ainsi qu'un petit marché artisanal avec différentes spécialités locales ! Nous avons pu parcourir le domaine des «Trois Vallées» avec ses paysages incroyables à bord d'un authentique train à vapeur!



Le déjeuner s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse à bord d'un train restaurant ! Bref, nous avons passé une journée haute en couleur et à toute vapeur!

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre bonne humeur!

Pour le comité, **Fabienne Miroir**



Fête d'Halloween à Anderlecht

S'il y a bien une chose qu'on peut souligner chez nos seniors anderlechtois, c'est qu'ils sont toujours partants pour faire la fête et pour jouer le jeu de se déguiser, que cela soit pour notre fête de carnaval ou comme ici la fête d'halloween. Tout le monde se prête au jeu et c'est ce que j'apprécie. Quant aux plus discrets, ils n'y échappent pas, je prévois toujours un petit accessoire pour ceux qui n'ont pas de déguisement mais qui souhaitent quand même se déguiser...(chapeau, casquette ou autres...).

Une belle-après midi comme je les aime sous le signe de la convivialité et du partage !

Pour le comité, **Fabienne Miroir**



Les 75 ans de l'Amicale de **Ganshoren**

Un anniversaire à la hauteur de nos espérances. Nous avons invité nos 60 membres les plus fidèles, ceux qui ont toujours été là pour nous, pour aider, pour nous soutenir ou tout simplement pour apporter



de la joie et de la bonne humeur au comité.

Le transport en car était prévu par l'amicale pour escorter nos seniors jusqu'au restaurant. C'est au restaurant du Traiteur Duchateau à Neder-Over-Heembeek que nous avons été chaleureusement accueillis. Dans une ambiance musicale, nous avons dégusté un menu royal dépassant nos attentes, des plats gastronomiques accompagnés de grands crus. Nous avons tous été ravis de fêter cet anniversaire dignement.

Nous en profitons pour remercier tous nos membres présents ainsi que la Fédération pour leur soutien sans qui notre fête aurait été impossible.

Pour le comité, **Maria Arents**

Nouveau départ pour **Berchem-Sainte-Agathe**

C'est avec une immense joie que le comité de Berchem vous annonce la reprise de leurs activités ! Les recherches pour trouver un nouveau lieu pour nos après-midis récréatifs n'ont pas été veines. Désormais, nous tiendrons nos goûters et thé dansant au Bsport, avenue de la Basilique, 14 à Berchem.

Notre prochain rendez-vous est le 19 décembre à 18h30 pour un souper-concert avec Nico Di Santy ! Nous vous y attendons nombreuses et nombreux.

Pour le comité, **Rose Robert**



Hommage à **Andrée De Corte**

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de l'une de nos plus fidèles militantes, Andrée De Corte... Conseillère du CPAS d'Anderlecht de 1977 à 1988, conseillère communale de 1982 à 1994, Présidente d'Honneur des Pensionnés socialistes d'Anderlecht, membre de notre section depuis plus de 50 ans, Andrée était une camarade particulièrement engagée et profondément attachée à nos valeurs. Son solide tempérament (connu de tous et toutes, son franc-parler légendaire mais aussi son grand cœur laisseront un très grand vide dans notre section... Nous avions prévu de fêter son centenaire, nous n'en aurons hélas pas l'occasion, Andrée nous ayant quitté ce lundi à l'âge respectable de 98 ans...

Repose en paix, Andrée

Pour le senior's club d'Anderlecht, **Fabienne Miroir**

NOUVELLES DES SECTIONS LOCALES



ANDERLECHT

Nos prochaines activités:

Samedi 16 décembre: à partir de 14h, grand spectacle de travesti Show Zenitha – colis de Noël.

Samedi 27 janvier: thé dansant avec la délicieuse galette des Rois

Samedi 24 février: samedi spécial carnaval, à partir de 12h, repas et à 14h, thé dansant, déguisement souhaité.

Mardi 19 mars: excursion de la Fédération à Mons. Départ à 8h15 au parking de l'hôpital Bracops, rue René Henry. PAF: 62€. Informations en page 5.

Samedi 30 mars: à partir de 12h colis de Pâques et à 14h, thé dansant.

Chaque mois tombola gratuite.

Toutes nos activités sont organisées dans la salle des fêtes de l'École Communale P16, rue des Fruits, 73 – 1070 Anderlecht.

Info et réservation:

Marie-Rose Jamar au 02 527 88 33 ou 0473 44 12 72

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'agréables fêtes de fin d'année!

La Présidente et Échevine de la politique des seniors,

Fabienne Miroir - 02/ 558 08 13

La Secrétaire, Marie-Rose Jamar - 0473 44 12 72



BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Heureux de vous retrouver à nos prochains rendez-vous:

Mardi 19 décembre : souper et concert de Nico di Santy au Bsport, av. de la Basilique 14. Inscription obligatoire

Samedi 13 janvier : Drink de nouvel an avec animation musicale, à 15h.

Mardi 12 mars: excursion de la Fédération à Mons. Départ à 8h15 au croisement rue Bois des îles et ch. de Gand, bus 84-87, tram 82. PAF: 62€. Informations en page 5.

Les réservations se font auprès de notre Présidente Rose au 0484 165 955

D'ores et déjà, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une année nouvelle pleine de bonnes choses.

La Présidente, Marie-Rose Robert - 0484 165 955

Le Secrétaire, André Van Vlaenderen - 0478 026 191

BRUXELLES

Nous vous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année. Le prochain programme vous sera envoyé ultérieurement.

Le Secrétaire, Rohunny Buyens

ETTERBEEK

Mercredi 20 décembre: grande fête de Noël, tombola spéciale, goûter et cadeaux.

Mercredi 10 janvier: reprise des réunions avec dégustation de la galette des Rois.

Mercredi 31 janvier: célébrons les anniversaires des membres nés en décembre et janvier.

Mardi 26 mars: excursion de la Fédération à Mons. Départ à 8h00 à l'avenue de la Force Aérienne, quartier Casernes. PAF: 62€. Informations en page 5.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

La Secrétaire, Jacqueline Van Roy

EVERE

Ci-dessous nos futures activités:

Samedi 20 janvier: après-midi récréative à la section

Samedi 9 mars: après-midi récréative à la section.

Mardi 26 mars: excursion de la Fédération à Mons. Départ à 7h30 du Square Hoedemaekers, devant la maison communale. PAF: 62€. Informations en page 5.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Secrétaire, Renée De Vos

FOREST

Bienvenue à nos activités à la maison de la solidarité, rue des Glands, 31:

Samedi 20 janvier: goûter de Nouvel-An pour entamer cette nouvelle année ensemble.

Samedi 10 février: bingo – crêpes.

Samedi 16 mars: gastronomie du printemps

Mardi 19 mars: excursion de la Fédération à Mons. Départ à 7h45 le long du parc à l'arrêt Stib bus 37– en face du numéro 91-93. PAF: 62€. Informations en page 5.

Samedi 13 avril: fête de Pâques.

Réservation auprès d'Henriette Wery au 02 648 12 98.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, soyez heureux.

La Présidente, Françoise Père

La Secrétaire, Henriette Wery

NOUVELLES DES SECTIONS LOCALES



GANSHOREN

Samedi 13 janvier: à 16h, café-cramique.

Samedi 24 février: à 16, foire aux poulets.

Samedi 23 mars: à 16h, boudin-compote.

Autres activités en notre local au 2, rue J. Degreef:

Brico – couture: les lundis de 13h45 à 16h30. Pour les renseignements du brico, prendre contact avec Arents Maria – 02 427 33 58.

Chers membres nous vous souhaitons en cette fin d'année un joyeux Noël et une bonne et heureuse année pleine de joie et de bonheur à vous et votre famille.

La Présidente, Maria Arents - 0474 900 031

JETTE

Nos prochains gouters se dérouleront les:

Vendredi 26 janvier, vendredi 23 février et

vendredi 29 mars et le vendredi 26 avril en la salle Jef Baeck, au 250, rue Leon Théodore à Jette.

Vendredi 24 mai: repas au restaurant Tour du Monde.

Je vous souhaite une très bonne fin d'année 2023 et une nouvelle année pleine de bonnes choses et surtout une excellente santé.

Le Président, Henri Leclercq

LAEKEN

Nous vous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année. Le prochain programme vous sera envoyé ultérieurement.

Le Président, Félix Claes

MOLENBEEK

Voici l'agenda de la section:

Jeudi 4 janvier: de 12 à 18h, fêtons la nouvelle année ensemble.

Jeudi 8 février: à l'occasion de la St-Valentin nous prévoyons un thé dansant.

Jeudi 14 mars: journée détente «homard».

Pour tous renseignements adressez-vous à la présidente Dero Alice au 0485 380 831.

Toutes nos après-midis se déroulent en la salle au Sippelberg, Av. du Sippelberg, 1.

Que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur!

La Présidente, Alice Dero - 0485 38 08 31

ST-GILLES

Mardi 19 mars: excursion de la Fédération à Mons. Départ à 7h45 le long du parc à l'arrêt Stib bus 37– en face des numéros 91-93. PAF: 62€. Informations en page 5.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, profitez de votre santé et de l'amour qui vous entoure.

La Présidente, Yvette Engels



UCCLE

Chers membres, des travaux dans la salle nous oblige à annuler notre goûter de décembre qui sera postposé à janvier.

Attention, en 2024 le club se réunira tous les deuxièmes mardis du mois de 14h à 16h30.

Mardi 9 janvier: goûter du nouvel an, gratuit sur réservation.

Mardi 13 février: crêpes, gratuit sur réservation.

Mardi 12 mars: après-midi au club.

Mardi 19 mars: excursion de la Fédération à Mons. Départ à 7h45 le long du parc à l'arrêt Stib bus 37– en face des numéros 91-93. PAF: 62€. Informations en page 5.

Mardi 9 avril: après-midi club.

Mardi 14 mai: fêtons les mamans

Les réservations se font auprès de la présidente.

En espérant vous retrouver nombreux à nos dates de convivialité.

La cotisation pour l'année 2024 reste inchangée: 7€.

D'ores et déjà, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une année nouvelle pleine de bonnes choses.

Pour le comité, Josiane Deveen

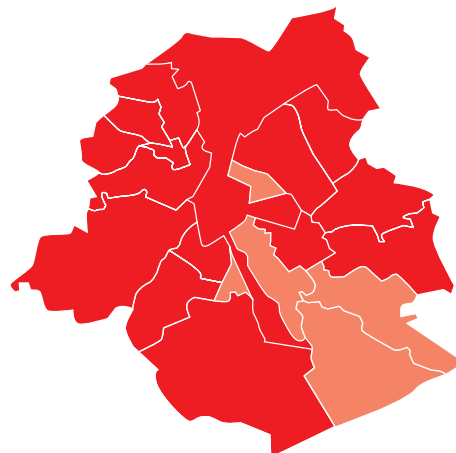
WOLUWE-SAINT-PIERRE

Lundi 28 mars: excursion de la Fédération à Mons. Départ à 8h30 de la place de l'Orée. PAF: 62€.

Information en page 5.

Le Président, Jean-Pierre Wauters

Sections locales



Section	Responsable	Adresse	Téléphone
ANDERLECHT	Fabienne Miroir fmiroir@anderlecht.brussels	Avenue des Immortelles, 1/52 1070 Bruxelles	0499 96 62 14
BERCHEM-STE-AGATHE	Rose Robert robertrose386@gmail.com	Rue Louis Desmedt 44, 1082 Bruxelles	0484 165 955
BRUXELLES-VILLE	FSP	Rue des Moineaux 17-19 1000 Bruxelles	02 546 14 30
ETTERBEEK	Jacqueline Van Roy famille_lehner@skynet.be	47 rue du Brochet, 1050 Bruxelles	0486 64 44 06
EVERE	Renée De Vos Renee.christoffel.devos@gmail.com	av. H. Dunant 76 (<i>bte 8</i>) 1140 Bruxelles	0495 26 28 10
FOREST	Henriette Wery henriette.wery@gmail.com	av. Minerve 15/123 1190 Bruxelles	02 648 12 98
GANSHOREN	Maria Arents	rue Pangaert, 29/1 1083 Bruxelles	02 427 33 58
JETTE	Henri Leclercq henri.leclercq3@gmail.com	rue Eugène Toussaint 135 (<i>bte 13</i>) 1090 Bruxelles	0476 35 17 04
LAEKEN	Félix Claes felix-claes1@telenet.be	Av. Laënnec 19 (<i>bte 4</i>) 1020 Bruxelles	0495 69 84 00
MOLENBEEK	Alice Dero lilydero007@gmail.com	Place Jef Mennekens 2 (<i>bte 4</i>) 1080 Bruxelles	0485 38 08 31
SAINT-GILLES	Yvette Engels yengels@live.be	Av. du Roi 92 1060 Bruxelles	0475 35 43 19
SCHAERBEEK	FSP	Rue des Moineaux, 17-19 1000 Bruxelles	02 546 14 30
UCCLE	Josiane Deveen jo.deveen@hotmail.be	Allée Jean de la Fontaine 8 1180 Bruxelles	0476 78 96 40
WATERMAEL-BOITSFORT	Jos Bertrand bertrand.jos@skynet.be	Jachthoornlaan 88 1170 Bruxelles	0474 58 39 75
WOLUWÉ-ST-PIERRE	Jean-Pierre Wauters	Av. Crockaert, 180 1150 Bruxelles	0473 68 18 38